**Plaquette de présentation du Module de formation en santé de la reproduction du DERSP/FMOS**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du programme de formation | **Module SR en master de santé publique tronc commun** |
| Durée | 30 heures (3 crédits) |
| Cibles | * Docteurs en Médecine ou en Pharmacie, * Professionnels de la santé et de l’action sociale titulaires de bac + 3, * Ingénieurs sanitaires |
| Facilitateurs | * Pr Adama Diawara, * Dr Lalla F. Traoré * Dr Fanta Sangho * Dr Moctar Tounkara |
| Importance | Depuis la CIPD en 1994, le lien entre les questions de développement et de santé sexuelle et reproductive est devenu évident. Dans ce sens la promotion de la connaissance et des compétences pour mieux répondre aux besoins des populations et particulièrement à ceux des femmes en matière de santé et droits sexuels et reproductive ceci quels que soient les contextes. |
| Objectifs/Résultats d’apprentissage | A la fin du module, les participants devraient être capable de :   * Définir les concepts de santé sexuelle et reproductive, * Expliquer les concepts d’équité et d’égalité en matière de SDSR et du développement durable.  ; * Interpréter les données épidémiologiques et les indicateurs démographiques en matière de santé de la reproduction. * Analyser les principaux problèmes liés à la SSR du point de vue des perspectives de genre et d’âge;. * Identifier et discuter les principes de bonnes pratiques et les interventions dans des contextes spécifiques dans le domaine de la SDSR ; |
| Aptitudes et compétences attendues | Les participants au module SR acquerront des connaissances, aptitudes et compétences nécessaires à :   * la compréhension des problèmes de SDSR ; * l’analyse, l’interprétation et l’utilisation des données suivant le contexte ; * la bonne mise en œuvre des activités de promotion de la santé sexuelle et reproductive ; * la communication des résultats de recherche en santé sexuelle et reproductive en fonction de l’auditoire ; * la poursuite de leur formation en SDSR en utilisant les ressources disponibles en la matière. |
| Contenu | Les sessions comprendront :   * Les droits en santé reproductive * Le genre et SDSR * La violence basée sur le genre * La programmation de transformation de genre * La sexualité * La santé sexuelle des adolescents et des jeunes (MGF, mariage précoce, grossesse précoce et involontaire) * L’éducation sexuelle complète et la formation professionnelle des jeunes non scolaires * Les groupes marginalisés (handicap, homosexualité) * La planification familiale * La gestion du Post abortum * Les IST/VIH * La santé maternelle * La santé néonatale * Les pathologies génitales et les dysfonctionnements sexuels (homme et femme) * Les notions de qualité de services et de soins en SR |
| Matériaux/ressources | * Supports de session SR, * Articles et livres, * Multimédia, * Littérature grise, * Documents techniques et législatifs en SR. |
| Méthode d’apprentissage | * Exposés en face à face, * Auto-apprentissage, * Travaux en groupe et présentation en plénière, * Multimédia, * Brainstorming, * Travaux pratiques, * Visites de terrain. |
| Procédure d’évaluation | L’évaluation des apprenants comprend :   * La participation aux sessions en présentiel qui équivaut à 25% des points (le taux requis est de 90% minimum) * Les travaux de groupe (25%), * L’examen (à documents permis) à la fin du module qui compte pour 50% des points. |
| Lien avec les autres modules du MSP | Ce module s’intègre aux autres modules du Master de Santé publique en tant opportunité d’élargir les horizons sur les questions de santé sexuelle et reproductive. |
| Critères d’admission | * Avoir un diplôme en médecine, pharmacie ou une licence en sciences de la santé ou toute autre discipline connexe * Avoir au minimum 3 ans d’expérience professionnelle |